

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul.

Présents : CHALAND Jean-Paul – DUMAS Georges - DESAGE RECHATIN Fabienne – PICHON DELOME Marie-Line – PACALON Didier - - BROUSSARD Frédéric – GUERIN Alain - VEY Christophe

Absents : BROUSSARD Olivier – CROUZET Éric - PICHON Daniel

**DETR ET FONDS 199**

Le conseil municipal décide de demander une subvention à l'Etat de 34 894 € au titre de la DETR 2018 et une subvention au Département de 20 000 € au titre du Fonds 199 pour la construction du local de stockage dont le coût est estimé à 69 788 € HT

**ACQUISITION MICRO TRACTEUR**

Après avoir étudié les différents devis, le conseil municipal retient l'offre de la société VERNOUX MOTOCULTURE qui propose un micro tracteur équipé d'un broyeur, d'un épandeur, d'un chargeur, d'une benne et d'un souffleur pour un montant de 28 300.00 € TTC.

**VENTE CHEMIN RURAL PLATESPINAT**

Le maire rappelle que les 2 propriétaires riverains au chemin de Platespinat souhaitent acquérir ce chemin.

Il informe le conseil municipal que Mme CHARRA a renoncé à cet achat sous réserve que soit actée une servitude de passage temporaire à raison de 2 fois par an (une journée au printemps et une journée à l'automne).

Le conseil municipal accepte la cession de ce chemin à M. et Mme DELOLME au prix de 2 € le m<sup>2</sup>.

**MANDATEMENT DEPENSES INVESTISSEMENTS 2018**

Dans l'attente du vote du budget principal, le conseil municipal autorise M. le Maire à mandater des dépenses d'investissements à hauteur 78 170 €.

**BIENS DE SECTIONS DE PLATESPINAT**

Le conseil municipal décide de contacter les membres de la section de Platespinat afin de savoir s'ils acceptent de relancer la procédure de vente de certains biens de section de Platespinat

**DEFIBRILLATEUR**

La commune va acquérir un nouvel défibrillateur afin de l'installer à la salle polyvalente. Une formation pour l'utilisation des défibrillateurs sera prochainement organisée.

**REORGANISATION HORAIRE OUVERTURE MAIRIE ET AGENTS COMMUNAUX**

Les horaires des agents communaux et d'ouverture de la mairie seront modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La mairie sera alors ouverte au public le mardi de 13h00 à 16h30, le mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00

**QUESTIONS DIVERSES**

- Arbres ancien cimetière : Le conseil municipal décide de tailler les arbres de l'ancien cimetière lors de l'intervention de l'élagueur sur la commune

- Entrée garage : M. Broussard souhaiterait que la commune réalise des travaux de réfection devant l'entrée de son garage lors des travaux d'aménagement de la place. Cet accès étant situé sur la route départementale, la commune doit demander l'avis du Département
- Limitation de vitesse : Les habitants du Flourdon ont demandé au Département de limiter la vitesse dans le hameau. Le Département a proposé une réduction de vitesse réglementaire à 70 km/h.
- Clôture : Suite à la pose d'une clôture empiétant sur la voie communale n°2 aux Béaux, M. le Maire a demandé à rencontrer les propriétaires afin de leur présenter les limites de voirie définies par le plan de bornage réalisé par le géomètre expert. Les propriétaires étant absents en période hivernale, aucune rencontre n'a eu lieu.  
Le conseil municipal décide de leur demander de reculer leurs piquets de 70 ou 80 cm de la route. En cas de refus, le plan d'alignement sera appliqué
- Crêpes : L'après-midi crêpes est prévue le samedi 10 février. A cette occasion, un conteur proposera un spectacle aux enfants. Cette prestation sera financée par la commune
- Cinéma : Courant juin, un film espagnol en version original, sera projeté sur la commune du Mas de Tence